

À VENDRE

- Radio AM—FM 50 Module N/S 613 881, base stationnaire, 5 mobiles, 1 portatif VHF ;
- Auto Antique Ford Custom Sedan, 4 portes, 1951 (V8), très propre, peinture neuve (noire), bonne condition.

Tél. : 418-427-2136
418-427-2133

Usine de béton mobile, automatisé, batchage avec ordinateur en 2 unités :

Partie 1 : Semi-remorque de 53 pi. Qui contient le système de commande, les adjuvants, réservoir d'eau et la bouilloire, la génératrice, les panneaux de distribution.

Partie 2 : Bennes et convoyeur, premier silo avec semi-remorque pour transport de poudre, souffleur, 2 silos (120 tonnes et 70 tonnes), bétonnières (5). Photos sur demande.

Transport Beaulé Inc.
Mme Estelle Beaulé
391, rang 1 Sud
Laverlochère (Québec)
Tél. : 819-765-4111



Bandes "D", drapeaux et étiquettes

Disponibles au bureau de l'association

Bandes "D" autocollantes

45.00 \$/ch
Transport (poste régulière) 5.00\$

Bandes "D" sur panneau d'aluminium

95.00 \$/ch.
Transport par camion collect

Drapeaux

5.75 \$/ch.

Étiquettes autocollantes en vinyle classe 3, 4" X 4" (pour réservoir de moins de 450 litres) à 0.75\$/ch. ;

Plaques autocollantes classe 3, #1202 en vinyle, 10 3/4" X 10 3/4" (pour réservoir entre 450 et 2000 litres) à 6.25\$/ch.

Pour commander :
Site Web : www.apmlq.com
Tél. : 1-800-268-7318

*** commande minimum de 10.00 \$**

<p>REMRQUES LEWIS 499, chemin du Grand Rang La Présentation, St-Hyacinthe (Québec) J0H 1B0 Tel. : (450) 796-5656 Fax : (450) 796-5609 Sans frais : 1-877-796-5656 Info@remorqueslewis.com http://www.remorqueslewis.com</p>	<p>Jacques Lewis Président</p> <p>CARGOS FERMÉS DE TOUTES DIMENSIONS PETITES REMORQUES BENNES BASCULANTES BOTTOM DUMP REMRQUES DROITES TÉLÉSCOPIQUES SURBAISSÉES FARDIERS</p>
--	--



AVIS DE DÉCÈS



C'est avec une profonde tristesse que nous vous informons du décès de madame Rita Ross Normand, co-fondatrice des Entreprises E. Normand Inc. situé au 113, route 132 à Sainte-Angèle de Méridi

Nos plus sincères sympathies aux personnes éprouvées.



Bulletin-Info

NOUVEAUX MEMBRES

Membres associés

Groupe DeRico, experts-conseils
Membre # 1711
2875, boul. Laurier, bur. 650
Québec (Québec)
G1V 2M2
Tél. : 418 780-2330

Jeffair Inc.
Membre # 1712
450 B, rue St-Paul
Le Gardeur (Québec)
J5Z 4C7
Tél. : 450 657-7704

MaxDx
Membre # 1713
990, boul. St-Luc
St-Jean sur Richelieu (Québec)
J2W 2G6
Tél. : 450 349-0027

BYG Pièces d'usure Canada (2008) Inc.
Membre # 1714
2388, 46e Avenue
Lachine (Québec)
H8T 2P3
Tél. : 514 631-2655

Bienvenue !

Avril—Mai 2010
Volume 14, Numéro 2

Dans ce numéro

- 1 Nouveaux membres
- 2 Congrès 2010
Congrès 2011—Dates
Conseil d'administration 2010—2011
- 3 Attestation de conformité
Équité salariale
- 4 À vendre
Bandes « D », drapeaux et étiquettes
Avis de décès

Bur. : 418-650-1877
Bur. : 800-268-7318
Fax : 418-650-3361
Courriel : apmlq@videotron.ca
Site Web : apmlq.com

APGQ

L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE GRUES DU QUÉBEC

RLVQ

REGROUPEMENT DES LOUEURS DE VÉHICULES DU QUÉBEC



FD Consultants F. Drapeau Inc.

Grues neuves et usagées en inventaire
Vente - Fabrication - Certification - Pièces

T 450.467.2642
800.234.2334
F 450.467.5416
www.fdrapeau.com
1915, rue De L'Industrie
Saint-Mathieu-de-Beloil
(Québec) J3G 4S5
Compagnie affiliée
FDS

Appelez-nous dès aujourd'hui!

ASSURANCES MICHEL BROUSSEAU Ltée

Cabinet de Services Financiers

Vincent Fréchette, FPAA, C.d'A.Ass.
Vice-président exécutif
Courtier en assurance de dommages

5665 Royalmount, Suite 200
Ville Mont-Royal
(Québec) H4P 2P9

Téléphone : (514) 288-9141
Sans frais : 1 (800) 361-0610
Télécopieur : (514) 288-9824
Cellulaire : (514) 953-9719
Courriel : vfrechette@ambinc.ca



Congrès 2010

Le 44^{ème} Congrès annuel de l'APMLQ s'est tenu les 23 et 24 avril 2010 au Fairmont Mont Tremblant .

Ce congrès a été couronné d'un vif succès à tous les points de vue :

- Conférence du ministre délégué aux Transports, M. Norman MacMillan ; →
- Bonne participation des exposants ;
- Ateliers pertinents et assistance record ;
- Implication sans précédent des membres associés ;



Nous tenons à féliciter les membres du comité organisateur pour une telle réussite ainsi que tous les membres présents pour leur implication.

Le 45^{ème} Congrès annuel est actuellement en préparation et les membres de votre comité congrès sont prêts à relever le défi de vous livrer un congrès encore une fois inoubliable.

Mettez donc à votre agenda les dates du 15 et 16 avril 2011 pour participer au prochain congrès annuel qui se tiendra au Fairmont Château Frontenac à Québec. Soyez nombreux, nous vous promettons, encore une fois, un congrès inoubliable.

Conseil d'administration 2010–2011

Le samedi après-midi a été consacré à l'assemblée générale annuelle au cours de laquelle on a procédé à la présentation du « Sommaire des activités de l'année 2009-2010 » qui est disponible sur demande au bureau de l'Association. L'assemblée a également procédé à l'élection des administrateurs pour l'année 2010-2011. Vous reconnaîtrez ces bénévoles sur la photo ci-jointe et nous tenons à féliciter tous les administrateurs pour leur élection. Soulignons aussi l'élection des administrateurs aux postes suivants :

Président : M. Jean-Roch Roy

Vice-président au déneigement : M. Jacques Guimond

Vice-président au transport : M. Jean-Yves Gauthier

Vice-président à la construction : M. Steve D'Auteuil



LES ASSURANCES
GAUDREAU
DEMERS ASSOCIÉS
Chambre de Commerce de Montréal

Louis Pariseau, C.I.F.A. Ass.
Courtier en Assurance de dommages
Vice-Président
lpariseau@gaudreaudemers.com

5095 Boul. Jean-Talon Est, bureau 2003
Montréal QC H1S 3G4
Tél. : 514-374-9944
1-877-860-1412
Fax : 514-374-2923

MEMBRE PARTENAIRE DE
Intergroupe

1^{re} rangée

Jasmin Douville, François Pelletier, Yvan Grenier, François Longpré, Jean-Roch Roy, Martine Cayouette, Kathleen Gosselin, Jean-François Ostiguy

2^{ème} rangée

Claude Raynault, Alain Tourigny, Jacques Guimond, Pierre Desgagnés, Steve D'Auteuil

3^{ème} rangée

Jean-Yves Gauthier, Jean-René Scalabrini

PAS D'ATTESTATION DE CONFORMITÉ PAS DE CONTRAT AVEC LE GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS

Des modifications réglementaires en matière d'adjudication de contrats de construction, de services et d'approvisionnement entreront en vigueur le 1^{er} juin 2010.

Toute entreprise, ayant un établissement au Québec, devra joindre à sa soumission, pour tout appel d'offres de plus de \$25,000 publié à compter du 1^{er} juin 2010, une attestation du ministère du Revenu du Québec liée à la conformité fiscale des entreprises. L'absence de ce document entraînera systématiquement le rejet de la soumission. Cette attestation doit être délivrée par le MRQ au cours des 90 jours précédant la date limite de réception des soumissions.

Cette attestation indique que l'entreprise a produit les déclarations et les rapports exigés en vertu des lois fiscales du Québec et qu'elle n'a pas de compte payable en souffrance à l'endroit du MRQ.

Les soumissionnaires devront donc s'assurer de joindre cette attestation avec leur soumission et de vérifier qu'elle a bien été émise au cours des 90 jours précédant la date limite de réception des soumissions.

Vous pouvez consulter le site Internet de Revenu Québec à www.revenu.gouv.qc.ca/fr/entreprise/ qui a mis en place un service en ligne. Ce service est disponible depuis le 26 avril dernier sous le titre de service « Demande d'attestation du ministère du Revenu » disponible sur « Clic Revenu - Entreprise ». Nous vous recommandons de procéder dès maintenant à votre inscription initiale à « clicSÉCUR » car c'est cette étape qui risque de vous demander le plus d'efforts (voir document ci-joint). Une fois cette étape franchie, l'obtention d'attestations devient une formalité facile. N'oubliez pas chaque attestation n'a une validité que de 90 jours.

Le Ministère des Transports est à réviser intégralement les Instructions aux Entrepreneurs et aux prestataires de services qui accompagneront les dossiers d'appel d'offres à compter du 1^{er} juin prochain.

Pour toute question sur le sujet, n'hésitez à nous contacter au (800) 268-7318 (sans frais).

31 DÉCEMBRE 2010 : DATE LIMITE POUR VOUS CONFORMER AUX NOUVELLES DISPOSITIONS DE LA LOI SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE

SAVIEZ-VOUS :

Que le projet de loi no 25, Loi modifiant la Loi sur l'équité salariale, a été adopté en mai 2009 et vous donne de nouvelles obligations?

Que toutes les entreprises de 10 salarié(e)s et plus sont touchées par cette loi?

Que vous vous soyez déjà conformés ou non à la Loi sur l'équité salariale, **vous avez jusqu'au 31 décembre 2010 pour vous conformer aux nouvelles dispositions de la Loi sur l'équité salariale?**

Que le gouvernement s'est donné les moyens pour obliger toutes les entreprises sous sa juridiction à se conformer à la Loi sur l'équité salariale et à ses nouvelles dispositions?

Que le gouvernement s'est donné les moyens pour pouvoir identifier les entreprises qui ne se seront pas conformées à ces dispositions à compter du 31 décembre 2010?

Que vous pourriez, entre autres, payer des amendes si vous ne vous conformez pas à temps à vos nouvelles obligations?

Que vous pourriez avoir à payer des montants rétroactifs plus intérêts pouvant aller jusqu'à 2001 à vos employé (e)s qui occupent des emplois à prédominance féminine?

Que la Commission d'équité salariale met à la disposition des entreprises un logiciel pour les aider, cet outil est disponible sur le site Internet de la Commission sur l'Équité Salariale à l'adresse : www.ces.gouv.qc.ca.

Informez-vous, cette loi vous concerne!!!

